

ris, dans le but d'étudier cette grosse affaire. On parle aussi de la formation d'un syndicat des départements intéressés, lesquels avanceraient au gouvernement les fonds nécessaires.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira le vendredi 11 courant, à 1 h. 1/2 du soir, pour l'ouverture de la session de février, et pour délibérer sur les objets suivants :

- 1° Communication de l'entretien qui a eu lieu entre M. l'ingénieur en chef de la navigation et les délégués du Conseil au sujet du canal,
- 2° Rapports de commissaires.
- 3° Communications diverses.

Les candidatures pour les élections législatives à Roubaix, sont à la veille de se produire; dans la soirée d'hier, ont eu lieu des réunions privées, préliminaires à la lutte électorale.

La commission mixte des eaux de la Lys et les administrations de Roubaix et de Tourcoing ont décidé qu'un marché de charbon, pour l'alimentation des machines de Bousbecque, serait conclu avec la compagnie des mines d'Anzin, au prix de 17 fr. les mille kilos, payables à 30 jours, sans escompte de 3 o/o, avec condition d'une participation à la baisse.

Notre boulevard de Paris aura, cette année, une face nouvelle.

L'administration des travaux municipaux nous l'avons déjà dit, a acheté 300 planches qui doivent remplacer les maronniers des allées extérieures.

L'extirpation des maronniers est déjà commencée et les travaux de renouvellement seront exécutés de telle sorte que les nouveaux plants devront se développer d'une manière rapide.

On sait que le chemin vicinal des Trois-Ponts au Sartel traverse le riez du Trichon sur un pont sans garde-corps mi-partie en maçonnerie solide, mi-partie en charpente ou mauvaises planches tombant de vétusté. Déjà plusieurs accidents notables ont eu lieu, occasionnés par le déplorable état de ce côté ouest du pont.

Les deux municipalités de Roubaix et de Wattrelos voulant y mettre fin, ont jugé prudent de remplacer la partie actuellement en bois par une forte maçonnerie semblable à celle déjà existant de manière à faire ainsi, un pont complet, solide, commode, où aucun accident ne sera plus à redouter.

Comme les deux communes sont séparées par l'axe de l'ouvrage, elles se partageront la dépense, qui doit s'élever à 2,000 fr.

Un commencement d'incendie qui n'a pas eu grande importance s'est déclaré hier vers midi et demi dans les bureaux de M. Balleau-Grimonprez frères, rue Pellart, 31. De prompts secours apportés par les voisins et les passants ont permis de conjurer complètement tout danger. Une pompe amenée aussitôt le premier signal d'alarme n'a pas eu à fonctionner.

Les pertes sont évaluées approximativement de 2 à 3,000 fr. Il y a assurance à la Compagnie l'Alsacien.

Un ouvrier peigneur, qui se nomme Jacques Desoutier et demeure Grande-Rue, vient d'entrer à l'hôpital, à la suite d'un accident où il a eu la main gauche écrasée. Desoutier travaillait chez un fileteur de la rue de Tourcoing.

Fouillou du Journal de Roubaix DU 9 FÉVRIER 1876

Patrie & Dévouement

PREMIÈRE PARTIE III (Suite)

— Oui, j'ai mes projets sur vous; je vous les expliquerai en temps et lieu... Mais j'y pense, consentez-vous à vous associer à mes rêves? N'avez-vous pas entendu la bohémienne, ce soir, me dénonçant comme un homme fatal, prédisant malheur à qui oserait me suivre? Cela ne vous effraie-t-il point? D'ordinaire, quand on croit au hasard, on ne répugne guère aux superstitions de bonne femme.

— Puisque vous me croyez si timide, si crédule, pourquoi êtes-vous mon ami? répliqua Thadée avec un accent de reproche.

— Pardon, je ne suis qu'un méchant railleur... C'est singulier, mon garçon, il me semble parfois que je suis votre père, et que je dois vous redresser, vous façonner à ma façon; tantôt avec de bonnes paroles, tantôt avec d'amicales gronderies, tantôt avec de petites plaisanteries sans malice. Je ne comprends pas moi-même pourquoi je m'intéresse ainsi à vous. Il me semble que quelque

Un frappeur, du nom d'Alexandre Bertrand, a été conduit au dépôt de sûreté, pour ivresse et bris de la propriété d'autrui. Entré, hier soir, à 10 heures, chez le sieur Botché, cabaretier rue de l'Épée, il voulait boire encore, malgré son ivresse avancée. Au refus du cabaretier, Alexandre Bertrand s'emporta, brisa, se fit mettre à la porte, frappa alors contre les volets, à démolir la maison. Le violon mit fin à cette histoire.

Cette nuit, dans une rue de Tourcoing, un assez violent tapage avait attiré les agents de l'autorité. La cause de ce vacarme indu était un individu nommé D..., âgé de 36 ans, déboureur, demeurant dans notre ville. Arrêté et peu satisfait de se voir conduire au violon, il se mit à injurier la force publique, sans réserves. Il paraît que ce personnage est d'un tempérament soumis à des lois invariables : car déjà pris, le 31 décembre dernier, pour la même cause, il s'est comporté exactement de la même manière.

Une condamnation, à 15 jours de prison et 16 fr. d'amende, infligée alors, ne l'avait pas, apparemment, corrigé.

M. Jacques Mulheim, retiré depuis quelque temps à Paris, est mort samedi à l'âge de 59 ans, à la suite d'une longue maladie.

M. Mulheim, qui avait été pendant plus de trente ans professeur de piano et de violon à Lille, était fort estimé pour son talent et pour son caractère, et comptait de nombreux amis dans cette ville.

Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 5 février. Elise Bourlet, rue du Pile, Grande-Cité, 73. — Philomène Gadeyne, rue du Fontenoy, 142. — Amanda Carbon, rue du Chemin de fer, 76. — Henriette Hellin, rue de la Chapelle-Gauche, cour Lagache, 4. — Joséphine Rohort, rue Jacquart prolongée, 7.

MARIAGE du 5 février. — Pierre Sagert, 28 ans, chauffeur, et Mathilde Seynave, 22 ans, couturière.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 5 février. — Dufrest, présent sans vie, rue de l'Hospice, 19. — Henri Dejaens, 1 mois, rue du Tilleul, 29. — Mathilde Lava, 49 ans, servante, rue du Grand-Chemin, 111.

Etat-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 7 février. — Louis-Auguste-Joseph Fourcigne, rue du Haze. — Thérèse-Zulma-Marie Dujaudin, rue Verte. — Marie-Agathe Courcelle, rue de Paris. — Angèle Dhalluin, à Risquouton. — Eugénie Loriant, à Francs.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 7 février. — Henri-François Dervaux, 3 ans, Choisir des 3 Pierres.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, le jeudi 10 février 1876, à 10 heures, pour le repos des âmes de Mademoiselle Jeanne-Camille BOUVY, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1876, à l'âge de 47 ans et 2 mois, et de Mademoiselle Marie-Berthe BOUVY, décédée à 11 janvier 1876, dans sa 20^e année. — Un obit sera célébré le jeudi 17 février 1876, à 9 heures 1/2, dans la Chapelle du Couvent de la Mère de Dieu de Lambrecht, près Lille. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille OUDART-DUBAR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame PALMYRE DUBAR, décédée à Roubaix, le 7 février 1876, à l'âge de 35 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 9 février 1876, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 40.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, le mercredi 9 février 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur CHARLES-CONSTANT FOURLINNIE, décédé à Roubaix, le 21 novembre 1867, à l'âge de 37 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

chose me dit que nous avons une grande tâche, un devoir commun à remplir; que nous travaillerons et... peut-être... que nous mourrons ensemble.

— En tous cas, nous ne mourrons pas cette nuit, dit Thadée en souriant, car vous voyez d'ici le jardin de la maison de ma mère.

Le traîneau des deux amis venait, en effet, de tourner l'angle d'une forêt de pins, et devant eux, au sommet d'un monticule, s'élevait le *édifice* de Mynek, vaste maison seigneuriale, massive, blanche, dominant de loin la plaine, sur laquelle elle semblait régner. Sur les flancs de la colline, s'élevaient les arbres du jardin; dans le fond, apparaissaient les cabanes de bois et les toits neigeux d'un village, où scintillaient quelques lumières, et dont les légères fumées montaient à l'horizon.

— Mon ami, je vous fais compliment, dit Turno, qui examinait en connaissance de cause le domaine et le village, je vois que, non content d'être bel esprit et joli garçon, vous êtes avec cela riche propriétaire. Voilà, certes, une qualité qui a bien son mérite, et qui entre pour quelque chose dans les projets que j'ai sur vous. Jusqu'à présent, pourtant, elle n'a pas dû vous servir à grand chose, sinon à vous faire enragier. Je vous vois entrant dans un bal de district ou une assemblée de petite ville; « Voici M. Thadée Oskierko, fils unique, majeur, propriétaire d'une maison située et d'un village de quinze cents âmes et d'un cela des manières de l'avenant, et un

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impressionner A. H. et H. BOUASSON. — Avis gratuits dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans la Vraie France, de Lille.

VILLE DE ROUBAIX

Programme des cours publics de langue Anglaise.

Lundi, 8 h. à 9 h. 1/2. 1^{er} cours.
Mardi, 8 h. à 9 h., 2^e cours. 9 à 10 h. Répétition.
Mercredi, 8 à 9 h. 3^e cours. 9 à 10 h. correspondance.
Jeudi, 8 h. à 9 h. 1/2. 1^{er} cours.
Vendredi, 8 h. à 9 h., 2^e cours. 9 à 10 h. répétition.
Samedi, 8 à 9 h. 3^e cours. 9 à 10 h. correspondance commerciale.

FRANCIS YONGE, Professeur du cours.

Le sieur Laloy-Mahieu, estaminateur du Grand St-Georges, à la Vieille-Place, à Wattrelos, a l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il donnera un jeu de piquet, le dimanche 13 février 1876, aux dispositions suivantes :

200 francs de prix en espèces.
1^{er} prix, 70 francs; 2^e, 30; 3^e, 35; 4^e, 20; 5^e, 15; 6^e, 10.

Une tombola de 5 francs sera tirée pour les perdants des premier et deuxième pelotons.

Une deuxième tombola de 5 francs sera tirée pour les perdants des troisième et quatrième pelotons.

Cour d'assises du Nord

Présidence M. DESTICKER, conseiller.

Ministère public : M. CARPENTIER, premier avocat général.

Audience du 7 février 1876.

1^{re} affaire. — Vol qualifié.

L'accusé est le nommé Clarisse, Florentin-Alfred, âgé de 19 ans, ouvrier blanchisseur, né et demeurant à Lille. Dans la nuit du treize septembre dernier, il pénétra avec un nommé Verdurin, lequel est en fuite, dans l'appartement occupé à Lille, par un sieur Lohier, tous deux fracturèrent une garde-robe, et à l'aide d'une fausse clef, ouvrirent le secrétaire dans lequel ils prirent une somme de 430 francs, qui fut, en grande partie dépensée par eux. Les antécédents de l'accusé sont des plus fâcheux. Dès 1873, il a été, sur la demande de son père, l'objet d'une mesure de correction.

Défenseur : M^e Boutet.

L'accusé est condamné à 2 ans d'emprisonnement.

2^e affaire. — Vols qualifiés.

Les accusés sont les nommés Mériaux, Charles-Boromé, âgé de 23 ans, et Mériaux, Eugène-Maxent, âgé de 21 ans, tous deux nés à Hesperes, journaliers à Lourches : ils reconnaissent avoir en mai, juillet et octobre dernier, commis à Denain et Roulez, des vols de numéraire, au préjudice de diverses personnes, avec les circonstances aggravantes de nuit, d'escalade et d'effraction extérieure et intérieure dans des maisons habitées. Ils n'ont encore ni l'un ni l'autre été condamnés; ils passent pour être d'une probité peu douteuse.

Défenseur : M^e Dhooche.

3^e affaire. — Affaire de Jumeau. — Voici de nouveaux renseignements que nous avons recueillis dans l'affaire de Jumeau.

La famille Van Rossum, depuis la mort du père, a quitté la maison qu'elle habitait antérieurement et derrière laquelle se trouve la citerne. La mère est en bon état de santé; elle ne ressent plus de douleurs que dans les pieds; la marche est très-difficile et douloureuse.

Trois jeunes enfants sont presque complètement nus; mais ils restent un petit rayon d'une quinzaine d'années, qui est encore très-faible, et réclame de grands soins.

La femme Sechet est toujours alitée et souffrante; elle ne pourrait rester debout ni assise. Son fils est mieux, la marche est encore très-difficile. Il traine les pieds pour avancer; sa fille commence à se lever, et va très-bien. Leur enfant, âgé d'un an environ, qui n'a eu que de légères coliques et des maux d'yeux, est parfaitement guéri. Il reste donc encore sept malades qui reçoivent les soins des docteurs Deplasse, de Charrierol, et Coppée, de Jumeau.

Le cheval que conduisait le fils et la femme Sechet, et qui a toujours bu l'eau de la citerne, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, aussi à la suite de l'empoisonnement par l'arsenic. L'autopsie en a été faite samedi par les médecins vétérinaires André, de Gilly, et De Thibaut père, de Couillet, accompagnés du médecin-légiste, docteur Deplasse.

Le sang, l'urine, ainsi que des portions de

divers organes ont été recueillis pour être soumis à l'analyse chimique. On a trouvé chez le cheval les mêmes éléments que chez l'homme; c'est donc bien l'arsenic à cause de la mort.

Catastrophe du puits Jabiu.

Le Mémorial de la Loire nous apporte les détails suivants sur la fin des fouilles du puits Jabiu, dans lequel plus de 200 mineurs viennent de trouver la mort.

On aurait pu, si l'on avait voulu, ramener, dit ce journal, dès la soirée de vendredi un grand nombre de corps à la surface. Mais on est allé au plus pressé. L'important était de se créer, le plus vite possible, des passages au milieu des éboulements et d'avancer de plus en plus dans toutes les galeries où l'on savait que des hommes étaient occupés à moment de la catastrophe. Ce n'est pas qu'on eût quelque espoir sérieux de rencontrer des ouvriers qui fussent seulement blessés, mais le devoir était de faire comme si on espérait encore. Pendant toute la nuit de vendredi à samedi, et à la première moitié de la journée d'hier, les travailleurs ont donc été presque exclusivement employés à déblayer les éboulements, à refaire les galeries au moyen des boisages. Les corps qu'on rencontrait, après qu'on s'était assuré qu'ils étaient sans vie étaient seulement rapprochés du puits et l'on continuait la marche en avant.

Le bruit s'était répandu, vendredi soir dans la ville, que les sauveteurs avaient entendu dans un certain endroit les voix de 80 mineurs environ prisonniers entre deux éboulements. Malheureusement, il n'y avait rien de vrai dans ce bruit, la mort n'ayant épargné personne.

Hier cependant, les corps amoncelés près de la recette des puits, commençaient à dégorger une odeur insupportable, et vers six heures, on a entrepris la montée des malheureuses victimes. Les cages en amenaient quatre à chaque voyage. Les corps étaient pris à l'orifice du puits. Là, on procédait à une première reconnaissance. On écartait les plis de la couverture dans laquelle le cadavre était enveloppé. On examinait la figure à la lueur des torches et, suivant les indications du personnel, un commissaire de police inscrivait sur son carnet le nom et l'âge de la victime ou bien le mot : inconnu en regard du numéro. Qu'il nous suffise de dire que certains corps étaient dans un tel état qu'ils seraient fombés en lambeaux, si pour les soulever, on ne s'était servi d'une planche placée en-dessous. On nous a fait remarquer qu'un grand nombre de victimes avait un bras replié et pressé sur la poitrine; mouvement instinctif de l'homme qui, tout-à-coup, ne peut plus respirer.

A l'heure actuelle, les cadavres sont à ce dépôt : au fur et à mesure qu'ils sont reconnus, on passe à la lugubre besogne de la mise en bière. A ces 63 morts sortis de la mine, il faut ajouter un des 12 blessés de l'hôpital du Soleil, qui s'est succombé cette nuit.

Des autres, 4 sont dans un état satisfaisant; 6 autres sont relativement bien, l'autre est dans un état très-alarmant. D'autres blessés sont soignés à leur domicile; 6 ou 7, asphyxiés seulement et sans brûlures, vont bien; 6 autres, brûlés ou asphyxiés, sont en aussi bon état que possible. On compte qu'il reste encore au fond du puits 105 victimes qui seront retirées au fur et à mesure de l'avancement des travaux du déblayage et de soutènement. Le chiffre total de 216 mineurs présents dans la mine au moment de la catastrophe est celui donné par le lampiste. Le poste de jour comprend ordinairement 246 ouvriers environ. Mais, le jour de l'accident, c'est-à-dire vendredi, un certain nombre d'entre eux tiraient au sort. Ceux-là doivent s'estimer heureux, quelque soit le n° qu'ils ont tiré.

Une liste de souscription en faveur des familles des victimes a été ouverte immédiatement.

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, s'est inscrit pour une somme de 5,000 fr. Il a envoyé, pour

épieux, des poignards à manches riches et de beaux fusils damasquinés, composaient un petit arsenal, au milieu de cette forêt factice. Un tapis de peaux de tigres et de panthères s'étendait sous les pieds, et le lit, étroit et bas, lit de soldat ou de chasseur, était couvert d'une splendide fourrure d'ours noir.

« Voici ma chambre de chasse, que j'offre quelquefois à mes amis, dit Thadée. Elle est peut-être plus originale que confortable, mais elle convient à un hardi sauveur comme vous. J'espère que vous allez y bien dormir, sans faire de mauvais rêves. Reposez-vous; nous causerons quand vous serez éveillé. »

Witold, resté seul, considéra nonchalamment les décors de la muraille, et s'arrêta, pensif, devant une tête de loup. Mon pauvre Tartare! répéta-t-il avec amerlume.

En ce moment, il débouclait sa ceinture, et ses yeux se portèrent machinalement sur l'inscription en clous d'or qui y était tracée : Hélas! ce n'est pas pour la patrie qu'il est mort, celui-là! se dit-il avec un soupir.

Mais son attendrissement ne fut pas de longue durée; et bientôt, étendu sur sa peau d'ours, il dormait profondément.

IV

Il était grand jour déjà, et le soleil, haut dans le ciel, semait de paillettes d'or la neige étendue sur la plaine, lorsque Witold se réveilla sur son lit de chasseur. Il se secoua brusquement, et commençait à revêtir son costume de

le représenter à Saint-Etienne, son aide-de-camp, M. le marquis d'Abzac.

M^{me} la marquise de Mac-Mahon a écrit un livre.

M. Buffet, ministre de l'Intérieur, a immédiatement ouvert au préfet de la Loire un crédit de 3,000 fr. sur les fonds de son ministère.

M. de Meaux, ministre de l'Agriculture et du Commerce, a prié hier soir le Mémorial, par dépêche télégraphique, de l'inscrire pour 1,000 fr. sur notre liste de souscription.

Vers dix heures et demie, M. le général d'Abzac, accompagné de M. le préfet de la Loire et de M. le Procureur de la République, s'est rendu au puits Jabiu. A l'heure où nous écrivons, ces messieurs assistés de M. Villiers, directeur des Houillères de Saint-Etienne, et de MM. Leverrier, Canteil, Desjoyeux, ingénieurs, sont descendus dans la mine; ils doivent la parcourir jusqu'au puits St-François. Cette après-midi, l'aide de camp du président de la République visitera les familles éprouvées par cette calamité et distribuera les premiers secours.

Faits divers

— On a commencé, samedi matin, les travaux de restauration des tombeaux de Molière et de La Fontaine, au Père-Lachaise. On se bornera à gratter les pierres sans changer leur forme actuelle; puis on les recouvrira d'un enduit pour les protéger contre de nouvelles dégradations.

M. Halanzier, directeur de l'Opéra, annonce aux journaux qu'il donnera très-prochainement une représentation au profit des familles des victimes de la catastrophe de Saint-Etienne.

M. Ernest Legouvé, de l'Académie française, vient de faire recevoir au Gymnase une comédie en 4 actes dont le titre n'est pas encore connu. La pièce sera lue aux acteurs cette semaine.

Un berger des environs de Chasseluy près Lyon, a trouvé, dans un taillis de trembles, le corps inanimé du nommé François Deschamps, âgé de vingt-trois ans, et demeurant chez ses parents, dans une petite commune de l'Aisne.

Près de lui était un fusil de chasse. Ce jeune homme s'était fait sauter la cervelle.

La mort avait été instantanée.

La cause de ce suicide est, dit-on, la crainte qu'avait Deschamps de comparaître devant le tribunal correctionnel de Saint-Marcellin, étant poursuivi pour délit de coups et blessures.

Vers la fin de 1875, une brave paysanne, Mme veuve Bonnerue, native de Saverne, vint s'installer à la Garanne-Colombes. Cette femme, qui paraissait fort à l'aise, car ses meubles et ses effets remplissaient deux charrettes, exerçait le métier de marchande ambulante et courait la banlieue de Paris pour vendre dans les fêtes où les foires des joujoux bon marché.

La veuve Bonnerue qui, bien qu'agée à l'époque d'un peu plus de 45 ans, se sentait, paraît-il, un cœur tout jeune, se mit à vivre maritalement avec un nommé Léon Gervais cultivateur, propriétaire d'une maisonnette, rue du Moulin-Joli, près de la fabrique de Beauchamps. Les meubles de la veuve s'en furent bientôt à la maisonnette de Gervais, qui s'occupait de gérer la propriété devenue commune, tandis que sa concubine continuait son commerce.

Les deux époux de la main gauche étaient fort travailleurs, le bien être régnait dans leur ménage. C'était le bonheur, car ils paraissent s'accorder à merveille. Gervais, qui est âgé à cette heure de 49 ans, soit un an de plus que sa matresse-femme, était également veuf, mais avec deux enfants dont un fils âgé de 18 ans et un environ 3 mois, Mme veuve Bonnerue, disparut.

Ces absences fréquentes que faisait la veuve Bonnerue à cause de son commerce ambulante firent que ses voisins ne s'en enquirent point. Cependant un

Cracovien, lorsqu'il fut interrompu par l'arrivée de Thadée.

« Vous êtes d'une taille si élevée, si robuste, lui dit le jeune homme en souriant, que je ne pourrais pas vous offrir mes habits. Mais j'ai ici quelques costumes de chasseur que mes amis m'ont laissés; vous y trouverez sans doute des vêtements convenables... Habillez-vous vite, Witold; on nous attend pour déjeuner. »

Bientôt les deux jeunes gens parurent au salon, où se trouvait M^{me} Oskierko. C'était une femme de quarante ans passés, svelte, blanche et blonde. Elle ressemblait beaucoup à Thadée; mais, quoiqu'elle paraissait plus ferme et plus vaillante que lui. Ce qui, chez le fils, était de la tristesse vague, devenait chez la mère une tristesse résignée.

En voyant entrer Witold, elle alla précipitamment à lui, et lui serra les mains avec tendresse, en même temps que des larmes brillaient dans ses yeux.

Monsieur Turno, vous m'avez sauvé mon Thadée, lui dit-elle; voulez-vous me permettre de vous aimer comme si vous étiez son frère?

« J'accepte avec reconnaissance votre bonne affection, madame, dit Witold en s'inclinant; mais permettez-moi de vous dire que vous m'accordez une récompense bien brillante, pour un service bien facilement rendu. »

« Avez-vous votre mère, monsieur? demanda M^{me} Oskierko.

beau jour, il y a deux mois, quelqu'un demanda au cultivateur des nouvelles de la veuve. « Elle est allée faire un tour en Bourgogne, dit Gervais, mais je l'attends d'un jour à l'autre. » Cette réponse évasive satisfaisait l'opinion publique, et elle se serait encore tenue tranquille si, un beau jour, Gervais ne s'était remarié avec une fille de dix-neuf ans qu'il installa dans les meubles de son ancienne matresse. Les commentaires commencèrent à aller leur train. On étonna que M^{me} veuve Bonnerue soit restée aussi brusquement le domicile marital pour n'y plus reparaitre, et qu'elle n'eût ainsi pris place par une autre, sans revendiquer ses meubles et ses effets.

L'affaire vint aux oreilles du parquet et une instruction fut aussitôt commencée. Cette instruction a abouti à la quadruple arrestation de Gervais, de sa femme, de sa belle-mère et de son fils cadet, âgé de 18 ans.

Après un premier interrogatoire, ces quatre personnes ont été amenées à Paris et écrouées au dépôt sous la prévention d'avoir fait disparaître M^{me} veuve Bonnerue.

Cette prévention, dit le Gaulois, pourrait fort bien être justifiée, et nous trouverions en présence d'un effroyable crime.

Nous apprenons, va-t-on dire, que le ca, d'aveu d'une femme vient d'être découvert par morceaux, dans une cabane à lapins, précisément sur le territoire de la Commune de Colombes.

Est-ce celui de la Veuve Bonnerue? on l'ignore encore, mais son identité sera facilement établie.

Des manoeuvres intéressantes ont eu lieu hier, dans la soirée, à Pantin. Un train express, parti de la gare de l'Est à six heures, avait emmené la commission supérieure militaire des chemins de fer pour assister au débarquement en pleine voie d'une batterie d'artillerie (hommes, chevaux, matériel) qui s'était chargée à quel précédentement. La manoeuvre, commencée à six heures cinquante minutes, a été complètement terminée à huit heures dix minutes; elle s'est opérée avec beaucoup de succès; malgré un brouillard très-épais, elle a été facilitée par l'éclairage vif et commode à manier obtenu à l'aide des torches appelées feux-Lamare, que M^{me} Deslys, ingénieur du matériel de la compagnie de l'Est, avait eu l'idée d'utiliser dans cette circonstance. La commission a été pleinement satisfaite de l'ensemble de l'opération et est rentrée à Paris à neuf heures.

UNE ÉTRANGE DISPARITION. — Jean Achard, âgé de soixante ans, exerçait de puis huit ans la surveillance de nuit à châteaude-Bagatelle. Marié et père de trois enfants, il avait son habitation particulière à Boulogne-sur-Seine, où il se rendait tous les trois jours pour faire des provisions qu'il rapportait dans son panier.

Parti de son domicile le dimanche 30 janvier, vers huit heures du soir, il n'a pas reparu à Bagatelle. Le concierge le crut d'abord malade et le fit remplacer, mais en envoyant prendre de ses nouvelles à Boulogne, trois jours après, il apprit que, là non plus, on ne l'avait pas revu.

Sur sa déclaration à l'autorité, le bois a été fouillé dans toutes ses parties par un service de gardes soigneusement organisé. Tous les méseuls ont été battus. Un autre, sur Richard Wallace a mis tout la police en mouvement et, jusqu'à ce jour, les perquisitions les plus minutieuses sont restées sans résultats. Jean Achard avait un bâton, une montre et 1 fr. 90 dans sa poche. Le soir de sa disparition, il faisait un brouillard intense qu'on n'a pas oublié, et qui était, dans le bois, d'une épaisseur insolite.

Ajoutons qu'un incident a attiré l'attention de la justice. Il y a quelques temps, Jean Achard, en franchissant la porte de Boulogne, avait constaté dans le bureau de l'octroi une animation singulière. Il avait même entendu des cris. C'étaient ceux d'une jeune fille qui subissait les derniers outrages. Achard

— Non, madame; je ne l'ai jamais connue.

« C'est qu'elle aurait pu vous faire comprendre, en vous embrassant, ce que c'est que de conserver un fils à sa mère. Nous ne pouvons malheureusement pas nous dédommager de cette perte, mais nous ferons tout notre possible pour vous la faire oublier. Considérez, je vous en prie, cette maison comme la vôtre, et venez-y, soit en joie, soit en tristesse, soit surtout en danger, toutes les fois que votre cœur verra l'aura d'un fils, veuillez servir à Thadée de conseil... et d'exemple, ajoutez-y une souris à l'adresse de son fils. »

« D'example, madame? répéta Witold, qui avait pris sa place à table à côté de la mère de Thadée. M. Oskierko me paraît fort doux, fort sage, et, tout au plus, un peu trop sentimental. Ordinairement cela plaît assez aux mères. Voulez-vous qu'il devienne despote et téméraire, sauvage et rude comme moi? »

(A suivre). Etienne MARCEL.

POURQUOI SOUFFRIR

alors que pour se guérir, sans remède, sans purgation et à peu de frais, il suffit de faire usage de la NOUVELLE MÉTHODE CHEZ M. le D^octeur de Bonnerue, breveté S. G. D. G. perfectionnée comme goût et supérieure comme effet à tous les remèdes connus. Seul dépôt autorisé à Roubaix, à la place de la Saïrie, chez M. COLLIER, pharmacien, droguiste, lauréat de l'École de pharmacie de Lille, et dans toutes les bonnes maisons du Nord. 8817